

CONSTRUIRE LA VILLE SUR LA VILLE

VERS UN URBANISME GLOBAL

Les périphéries des villes, comment se situer, comment se les approprier ?

L'urbanisme et l'architecture : un miroir social ?

Banlieues ordinaires ou grands ensembles en souffrance,

Friches industrielles, quartiers monofonctionnels en voie de requalification.

Construire la Ville sur la Ville, aujourd'hui, il y a une place pour un nouvel urbanisme et de nouvelles valeurs urbaines.

Par Edouard de Pengilly, président de DCF, maître d'ouvrage co-fondateur d'Europac, ancien administrateur de l'Institut Français d'Urbanisme, ancien administrateur de l'Institut Français d'Architecture.

*
* *

- 1. La ville : un questionnement essentiel pour l'émergence d'un développement durable.**
- 2. La place de l'urbanisme dans notre histoire (1941 – 1973)**
- 3. Le droit à la Ville**
- 4. Pour quelle ville construisons-nous ?**
- 5. L'irruption de la démocratie du quotidien**
- 6. L'irruption du sentiment d'appartenance**
- 7. Vers un urbanisme global...**
- 8. ...dans une dynamique de développement durable.**

*
* *

La ville : un questionnement essentiel pour l'émergence d'un développement durable.

La grande alternative intellectuelle pour le développement urbain se situe dans le questionnement, doit-on conquérir des nouveaux espaces ou reconquérir des espaces construits ?

Quelles sont les conséquences de ces choix à courts, moyens et longs termes sur les équilibres humains sociaux, économiques et environnementaux ?

Existe-t-il une alternative globale intégrant l'économique, le social, l'humanisme et l'environnement à l'approche technocratique de la construction urbaine ?

Face au développement économique et à l'émergence du besoin de logements de masse de l'après guerre, l'occasion était trop belle de mettre en pratique les théories nées entre les deux guerres. La réponse était naturelle et simple : il fallait conquérir de nouveaux espaces dans une conception spatiale ouverte et moderne. Il fallait imposer une nouvelle urbanité qui se voulait « libératrice » de l'asservissement de la ville traditionnelle.

Il était nécessaire de répondre à un besoin de logements évident et la conquête des nouveaux territoires s'est faite en l'absence de toute réflexion sur les conséquences des choix sur l'avenir des zones concernées. Pour les hommes de l'époque, la philosophie généreuse qui animait cet objectif et soutenait la mise en œuvre du programme de construction ne pouvait pas engendrer autre chose qu'un progrès, une nouvelle « Cité ».

Pourtant, loin de cet optimisme largement répandu, les résultats sont tombés là où l'on ne les attendait pas. Ce sont les habitants eux-mêmes qui ont décidé du sort de ces « cités ». La désaffection évidente de certaines zones, sanctionnées par leurs habitants, comme ne respectant pas les données fondamentales d'une vie urbaine harmonieuse, a provoqué deux conséquences :

1. le départ de ceux qui avaient les moyens d'exprimer leurs choix vers d'autres modes d'habiter, la maison individuelle pour les uns, le retour à la ville traditionnelle et la centralité pour les autres.
2. la concentration dans les « cités » périurbaines, abandonnées par leurs premiers habitants, d'une population qui, elle, n'avait aucun moyen d'exprimer ses choix profonds.

Avant d'explorer un espace de réflexion nouveau, il est important de s'interroger sur les mouvements intellectuels qui nous ont conduits vers cette « anxiété urbaine » contemporaine.

*

* *

L'Urbanisme vue comme une réflexion collective prend ses racines en 1911 avec la création de la « Société Française des Urbanistes ». Elle est issue des courants humanistes et hygiénistes de la fin du XIX^{ème} siècle.

La place de l'urbanisme dans notre histoire (1941 – 1973)

Dans l'histoire contemporaine, l'urbanisme, vu comme un « centre de décision opérationnelle » identifié, prend naissance en 1941, date de la création de la chaire d'urbanisme à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.

C'est aussi en 1941 qu'est publiée la « Charte d'Athènes » qui s'appuie sur une approche appelée « moderne ». Son universalité s'opposait aux aspects régionalistes et traditionalistes en vogue sous le gouvernement de Vichy.

Ce n'est qu'en 1953 que se développera l'enseignement de l'urbanisme à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts.

Le Corbusier écrit en 1946 dans son ouvrage « *Manières de penser l'urbanisme* » qu'il faut « *libérer la ville de la contrainte, de la tyrannie de la rue* ».

Pour les théoriciens de l'époque, l'urbanisme devait « imposer une pédagogie urbaine » porteuse des valeurs de progrès et de modernité libératrice. Il y avait d'un côté les esprits éclairés et de l'autre les usagers. Les choix faits par les « esprits éclairés » devaient s'imposer.

Pendant de nombreuses années cette « *urbanité nouvelle* » s'est développée dans un environnement politique et intellectuel consensuel : c'est l'émergence d'une véritable pensée unique. Avec le recul du temps, on ne peut qu'être effrayé de voir à quel point cette pensée unique a généré de maux dont nous avons, encore aujourd'hui, le plus grand mal à nous défaire.

Que s'est-il passé ? Curieusement, la naissance d'un urbanisme s'inscrivant dans un idéal philosophique et politique basé sur une volonté d'uniformité et d'accessibilité pour tous, a rejoint la vision pragmatique de l'organisation d'un outil de production produisant des modèles reproductibles et peu coûteux. Le progressisme de l'idéal d'uniformité comme le productivisme économique y trouvent leur compte.

Plus les terrains sont vierges d'histoire et de bâtis déjà existants, plus le modèle des grands ensembles et de la modernité s'est appliqué dans sa « pureté » théorique originelle. Rien n'est venu polluer l'émergence de l'« *urbanité nouvelle* ». Les zones acquises pour la réalisation de ces grands ensembles sont éloignées des zones urbaines historiques, denses et conservatrices des formes urbaines traditionnelles contestées.

Le modèle des grands ensembles s'est alors massivement imposé à partir des années 60. La richesse de la complexité des formes urbaines traditionnelles a disparu au profit d'un urbanisme moderne dénué de toute « pollution urbaine ». Ce modèle urbain nouveau a mûri dans un univers purement technocratique. Le savoir moderne l'emporte sur l'usage et l'histoire.

Dès lors, les objectifs et la philosophie de cet urbanisme « populaire » se mettent en place sans les habitants actuels ou futurs des espaces concernés. Les élus sont tenus à l'écart des

choix et de l'organisation urbaine nouvelle de leur propre territoire. Rien ne doit faire obstacle au productivisme ambiant. Rien ne doit s'opposer à l'émergence de cet homme urbain nouveau tant attendu.

Les événements de 68, qui s'appuient pourtant sur une contestation profonde du productivisme industriel, auront une influence tardive sur les pratiques urbaines. Il faudra attendre la circulaire Guichard du 21 mai 1973 pour que soit mis un couteau d'arrêt aux grands ensembles, aux tours et aux barres.

Le droit à la Ville

En 1968, le philosophe Henri Lefebvre défend l'idée d'un « *droit à la ville* » : il s'agit d'un droit « *non pas à la ville ancienne, mais à la vie urbaine, à la centralité renouvelée, aux lieux de rencontres et d'échanges, aux rythmes de vie et d'emplois du temps permettant l'usage plein et entier de ces moments et lieux* ».

C'est la naissance de la pensée urbaine contemporaine.

Les lieux existent, ils ont un vécu social. L'on se doit d'en intégrer toutes les dimensions. Dans un premier temps, pourtant, l'on se contente dans la pratique urbaine d'une vision restrictive basée sur la symbolique du bâti.

La dimension sociale n'est prise que dans la dimension matérielle de l'enveloppe dans laquelle elle s'est inscrite. Le bâtiment exprime la dimension sociale et humaine, l'humain n'est intégré qu'au travers de la forme architecturale dans laquelle il a vécu ou travaillé.

De la souffrance ou des progrès on ne retient que le symbole architectural.

Cela a donné de résultats curieux résultats, tel pour un immeuble de bureaux à La Plaine Saint-Denis, la transformation « en façade fictive » du mur d'enceinte crénelé d'une usine d'automobile installée précédemment sur le site. Avec le temps le jugement est sévère et la mémoire sociale disparue. L'ambition était respectable, le résultat moins.

L'architecte Antoine Grumbach apporte une vision plus complète : il plaide pour une réflexion sur l'« art de compléter les villes ». Puis, l'on s'interroge sur les fonctions urbaines à l'échelle humaine. Le vocabulaire urbain reprend sa place. On retrouve avec Roland Castro les mots « immeuble, îlot, rue, béguinage, place »....

Alors que Bernard Huet nous interpelle sur la nécessaire analyse des formes historiques afin de s'assurer du bon raccord des constructions futures, l'inscription de la modernité dans la réalité urbaine historique trouve une place dominante chez les jeunes architectes de l'époque.

Enfin, pendant les années 80 et 90, l'évolution continue, la communication est dominée par le concept « Banlieue 89 ». Beaucoup de débats, beaucoup d'espoirs. Mais au final quelques exceptions notoires au milieu d'un océan de désillusions et de projets jamais réalisés.

L'objectif était pourtant louable : intégrer l'architecture et l'urbanisme. Mais les idées de Banlieue 89 étaient portées par une élite technique et intellectuelle. Le projet politique était absent. On trouve bien quelques projets qui se veulent « construire dans le construit », mais tout cela manque de souffle.

Au-delà du concept « construire la ville sur la ville » qui apparaît alors, c'est la déception.

Il manque quelque chose pour donner un sens à ce concept, il est enfermé dans le petit monde des techniciens, architectes ou urbanistes. Il faut l'en faire sortir. Il faut surtout donner à la dimension du projet politique une réalité opérationnelle. Il faut sortir de l'univers technique et technocratique.

Il faut que le « politique » revendique et conquiert sa place, qu'il donne naissance à un projet urbain et réponde à la question fondamentale : pour quelle ville construisons-nous ?

Pour quelle ville construisons-nous ?

C'est la question essentielle que l'on doit se poser, c'est la question que doivent se poser tous les intervenants à l'acte de construire, les élus qui sont porteurs du projet politique, mais aussi l'ingénieur, l'architecte, l'urbaniste, le sociologue, l'économiste. C'est le temps de la multidisciplinarité.

Quelle est la ville voulue ?

- ✓ Pas celle de demain, les exigences urbaines sont celles d'aujourd'hui ;
- ✓ Mais celle d'aujourd'hui qui prend en compte la ville durable.

Il faut d'emblée abandonner la méthode de l'ancienne « Charte d'Athènes » qui se proposait d' « éduquer les habitants » à aimer une urbanité qui n'était déjà plus la leur.

L'urbanité moderne ne doit pas jeter la ville traditionnelle, mais intégrer, avant tout, le devenir des habitants dans une conception non plus de consommation, mais de ville durable qui se renouvelle à partir de ses ressources propres.

Dans le concept de développement durable, il y a deux mots : « développement » et « durable ».

Face à des concepts environnementaux figés par la peur de l'avenir, le concept de développement durable oppose une vision dynamique de l'urbanité.

Il s'agit d'organiser un développement accepté par ceux qui en sont les usagers d'aujourd'hui sans obérer le lendemain.

L'homme urbain ne reconnaît plus à personne le droit de l'abandonner aujourd'hui, ou d'hypothéquer l'avenir. Il revendique une double exigence : gérer son quotidien et son bien-être, préserver les ressources nécessaires pour assurer sa pérennité.

Il faut un changement de vision.

Jusqu'à une période récente, la dimension municipale est surtout vue comme une dimension gestionnaire et administrative où se définit, entre autres, le droit des sols et l'organisation de la circulation. La dimension municipale avait trop peu la dimension politique. Les équipes municipales étaient insuffisamment un lieu de « *gouvernance politique* ».

Il faut voir la ville comme un gouvernement, un lieu de plein exercice politique où les problématiques urbaines doivent être analysées à la fois dans leurs aspects techniques mais aussi dans leurs interactions avec toutes les autres dimensions de la vie sociale et économique.

Les grandes questions sur l'urbanité contemporain, que l'on doit se poser, ne portent pas uniquement sur l'organisation de l'acte de bâtir, mais aussi sur la justice sociale, l'équité, la solidarité, l'emploi et leurs liens interactifs complexes.

Les fonctions urbaines locales prennent en compte le citoyen dans son rapport avec son environnement immédiat. Mais les fonctions urbaines s'inscrivent, elles, dans une problématique globale de mondialisation et de ses conséquences évidentes de polarisation et de marginalisation des plus faibles. Le projet urbain ne peut ignorer cette double approche.

Tout projet se référant à cette notion de « nouvel urbanisme » doit s'inscrire dans une démarche de conquête d'une « nouvelle citoyenneté active » dans laquelle les valeurs d'usage et l'appropriation des espaces doivent être déterminants.

A quelles approches des valeurs d'usage doit-on aujourd'hui répondre ?

La réponse est-elle recevable en fonction de ses conséquences sur la vie urbaine, sociale économique de demain ?

Ce simple questionnement donne un formidable coup de vieux aux concepts et aux pratiques de la période précédente.

L'irruption de la démocratie du quotidien

La dynamique sociale est omniprésente, chaque membre de la société revendique son droit à définir son statut, son rôle, son action.

Il revendique le droit au respect de ses propres « valeurs d'usage » dans les deux aspects :

1. celui de sa vie intime, dans sa maison, dans son appartement, celui d'une vie autonome, vie de célibataire, vie de couple, vie de famille.
2. celui de sa vie sociale, relation à l'éducation et à la culture, relation à son travail, relation aux loisirs, relation aux mouvements et aux transports.

Les valeurs d'usage de sa vie intime vont s'appliquer à l'organisation spatiale de son logement, à sa capacité à respecter ou accompagner sa vie personnelle et l'organisation de sa « cellule de vie », sa capacité à permettre l'épanouissement de son style de vie. Ces premiers aspects sont simples puisqu'ils n'affectent que l'organisation spatiale de son logement.

Mais les choses se compliquent quand il devient nécessaire de prendre en compte l'idée qu'il se fait de l'interaction et de l'interdépendance de sa vie intime et de sa vie sociale dans son environnement. Son vécu personnel est terriblement influencé par l'image qu'il se donne de lui-même ou qu'il souhaite donner aux autres.

L'utilisateur va associer à ses valeurs d'usage propres non seulement son appartement, mais aussi son immeuble, sa rue, son quartier, enfin tout ce qui est à l'échelle de son quotidien, c'est-à-dire tout ce qui correspond à son espace de mobilité résidentielle et pédestre.

La notion d'appartenance à une identité urbaine représentative de sa propre identité va devenir un élément aussi important que l'usage interne de son logement.

L'exigence décisionnelle de l'utilisateur va changer pour s'ouvrir largement sur son espace de vie.

Il est naturel de penser qu'un utilisateur est libre de l'usage de son lieu de vie, il est nécessaire d'admettre qu'il revendique le droit à faire valoir son avis sur ce qui touche à la représentation qu'il se fait de lui-même en fonction du traitement urbain de son environnement immédiat.

La revendication sur le respect des valeurs d'usage ne s'arrête pas là. Elle déborde largement sur des secteurs, autrefois territoires fermés et réservés aux techniciens et spécialistes : l'utilisateur revendique un droit à s'exprimer sur les transports, sur l'éducation de ses enfants, sur son cadre de vie, son lieu de travail...

Cette nouvelle approche s'exprime par la revendication de l'exercice du pouvoir démocratique sur l'organisation de son quartier. Ce droit n'est pas conçu comme un droit d'expression aux échéances électorales mais comme un droit qui doit pouvoir s'exercer de façon permanente chaque fois que les circonstances le suggèrent.

C'est la naissance de l'exercice d'une « *démocratie du quotidien* », en particulier à chaque fois que l'impose le partage des valeurs urbaines : arbitrage entre le transport mécanique individuel ou collectif, arbitrage entre mixité ou stabilité sociale, arbitrage entre modernité et tradition.

Le besoin du débat démocratique du quotidien s'impose à tous.

L'irruption du sentiment d' « appartenance »

L'exigence de participation démocratique aux décisions qui touchent l'environnement urbain prend naissance non seulement dans le respect des valeurs d'usage propre à chacun, mais aussi dans un phénomène plus complexe que l'on peut qualifier de « *sentiment d'appartenance* ».

Ce sentiment d'appartenance à un territoire provoque en positif l'« *appropriation urbaine* » et en négatif la « *destruction urbaine* ».

Le sentiment d'appartenance est la contrepartie sociale du respect des valeurs d'usage.

La cohérence des valeurs d'usage intimes et des valeurs d'usage sociales se développe autour du sentiment d'appartenir à un territoire dans lequel :

1. on peut assurer à soi-même et aux siens un développement harmonieux et équilibré dans tous les domaines de la vie urbaine,
2. on partage avec ses concitoyens un projet commun, une ambition commune, un devenir commun.

C'est ce sentiment d'appartenance positif qui est à l'origine d'une vie urbaine détendue et forte de son identité, auto-protectrice d'elle-même. Chacun devient le gardien de l'équilibre commun.

A l'inverse le défaut d'émergence d'un réel sentiment d'appartenance a pour effet de créer un sentiment auto-destructeur d'un espace urbain que l'on rejette. La ville devient alors le théâtre d'un rejet de l'« autre » et de sa représentation. Il apparaît un irrespect des espaces publics pas plus qu'il n'existe, dans ce cas, de respect pour les espaces privés que l'on rejette tout autant. Puisque l'on ne s'est pas approprié son espace, on en détruit les marques extérieures personnelles ou collectives.

Le développement des conditions nécessaires à l'épanouissement du « sentiment d'appartenance » devient une exigence et un enjeu de l'organisation urbaine spatiale, esthétique sociale et politique.

Vers un urbanisme global...

L'espace contemporain est celui de l'émergence d'une approche globale des questions d'urbanisme. *Un mouvement de fond se dessine autour d'un partage de « nouvelles valeurs urbaines ».*

On ne peut dissocier de l'urbanisme contemporain les valeurs d'équité et de mobilité sociale, de développement, d'éducation et de formation, d'esthétique et de progrès, d'environnement et de cadre de vie. L'étalement urbain, la restructuration inégale des accès au travail, à la formation, aux loisirs, aux besoins de la vie quotidienne ont engendré les inégalités territoriales que nous subissons aujourd'hui, incompatibles avec la nécessaire appropriation de l'espace urbain par ses habitants.

Le temps des zonages est révolu. Il faut appréhender la ville dans la globalité de ses aspects. L'urbanisme est aujourd'hui culturel, commercial, résidentiel, économique, politique et surtout *participatif et global*.

La réponse, durant les cinquante dernières années, à un défaut de fonctionnement urbain a été la conquête de nouveaux territoires. Cette conquête, l'éloignement des quartiers d'habitat des lieux de travail qui en a résulté s'est accompagnée de dépenses d'équipements publics et de transports considérables, alors que dans le même temps des zones correctement équipées étaient sous-employées. Loin de préserver l'avenir ou de l'organiser, cette politique a conduit à des surconsommations d'énergie et a fragilisé notre environnement naturel et social.

La surconsommation extensive des territoires est révolue. Le temps de l'étalement urbain comme réponse aux échecs des valeurs d'usages sociaux et collectifs est révolu.

L'étalement urbain participe à l'éclatement de la société et à la déshérence de certains quartiers abandonnés aux exclus de notre société moderne. L'urbanisme de conquête territoriale est à réserver aux zones qui ont déjà répondu aux exigences définies par la demande sociale.

L'urbanisme des « nouvelles valeurs urbaines » exprime l'« esprit des lieux » né de l'appropriation individuelle et collective de l'espace urbain. Cet urbanisme permet à la ville de se régénérer sur elle-même.

Il faut « construire la ville sur la ville » : arbitrer les fonctions urbaines, créer une véritable mixité sociale et fonctionnelle, changer les usages ou renouveler le bâti.

Les deux axes des « nouvelles valeurs urbaines » sont : l'accroissement de la densité et l'organisation de la mixité sociale et fonctionnelle.

L'accroissement de la densité urbaine est une conséquence naturelle de ces nouvelles valeurs urbaines. Cet accroissement de la densité urbaine doit s'accompagner :

1. d'une approche multi-nodale des fonctions de centralité,
2. d'une action vers le développement d'espaces naturels interstitiels pour faire respirer la densité urbaine,
3. d'une reconquête de l'espace piéton. L'espace piéton de ce « nouvel urbanisme » ne doit pas être réduit à des « couloirs piétons » mais s'ouvrir sur la reconquête des fonctions urbaines accessibles à pied ; écoles, commerces, services.
4. d'une ouverture spatiale homogène par l'organisation d'un réseau de transports collectifs réparti sous le critère de l'équité de tous devant le transport, afin de ne pas créer de zones d'exclusion.

Il faut donner à la densité urbaine la qualité de vie nécessaire à son « appropriation ».

La mixité sociale et fonctionnelle comme fondement d'un nouvel urbanisme nécessite aussi de s'attaquer à certains aspects de l'organisation spatiale :

1. Nécessité d'intégrer la justice sociale et le droit au travail de proximité comme épine dorsale de l'équilibre urbain. Le droit au travail est une condition initiale de la solidarité sociale. Une vie économique dynamique est un outil de lutte contre les disparités sociales et une nécessité pour favoriser une vie urbaine solidaire qui travaille pour ne laisser personne en dehors de la vie sociale. La mixité des fonctions urbaines est une condition de l'équilibre social.
2. Nécessité de penser l'école comme un outil de mixité sociale. Pour les plus jeunes, la diversité de l'offre scolaire est une nécessité de la diversité sociale dans l'habitat, le respect des choix individuels d'éducation est le fondement de la mixité sociale.
3. Nécessité de créer les conditions de l'adaptation sociale aux conditions des évolutions structurelles mondiale en s'adaptant en permanence aux conditions économiques et sociales qui nous entourent. Nous ne sommes pas un corps social

isolé, notre devenir se situe naturellement dans une perspective dynamique. Les nécessaires mobilités sociales qui l'accompagnent imposent de créer les conditions d'une adaptation permanente. Seuls des outils de formation accessibles au plus grand nombre et largement répartis sur le territoire permettront l'appropriation de cette exigence.

...dans une dynamique de développement durable.

La responsabilité historique des décisions urbaines est considérable. Elle impose de faire passer les choix contemporains à l'examen de leurs conséquences sur la vie de demain et d'après demain.

On doit s'interdire les choix dont la seule légitimité serait la solution de problèmes actuels qui hypothéqueraient l'avenir.

Quand se sont développées certaines approches urbaines, purement quantitatives dans les années 70-80, si l'on s'était interrogé sur les conséquences sociales à moyen et long terme, l'on aurait peut-être évité certaines erreurs dont nous payons aujourd'hui la facture sociale, humaine et urbaine au prix fort.

La réalisation d'un nouveau quartier, même s'il répond aux critères techniques d'un habitat « Haute Qualité Environnementale » qui ne respecterait pas les conditions d'une « appropriation individuelle et collective » ne répondrait pas à l'exigence du développement durable. Le « développement durable » ne doit pas être réduit à une vision technique de choix de matériaux et de coût d'entretien.

Le développement durable, c'est l'application du « *principe de subsidiarité architectural et urbain* ». L'on ne doit faire appel aux composantes techniques industrielles artificielles pour le traitement des eaux pluviales et usées, pour le chauffage, l'acoustique et le confort en général tant que l'on ne s'est pas assuré qu'il était impossible de mettre en œuvre une technique de gestion utilisant des « principes alternatifs » naturels.

Le développement durable, c'est aussi s'attacher à tenir compte de ce principe de subsidiarité sur l'organisation des transports. Ne créer les conditions de mise en place de transports mécaniques que lorsque les transports naturels ne peuvent être exploités. Créer une organisation des fonctions urbaines permettant l'usage des déplacements de proximité à pied. Stratégie encore plus nécessaire pour les enfants et les personnes âgées.

Le développement durable, c'est la réalisation d'un équilibre emploi-habitat permettant une optimisation des dessertes internes de l'agglomération, c'est l'organisation de la mixité des activités économique en taille et en typologie pour permettre une offre différenciée d'emplois et répondre aux besoins de la population territoriale (Eco-business).

Le développement durable, c'est permettre de donner dans un même quartier un large choix de logements en typologie et en prix pour encourager une diversité sociale ouverte aux différentes tranches d'âges, de revenus, d'origines, renforçant les liens entre individus, liens nécessaires à la création d'un sentiment d'appartenance.

Le développement durable, c'est créer les conditions de respect des valeurs d'usage individuelles et collectives permettant une véritable appropriation de l'espace par ses usagers.

Le développement durable, c'est favoriser l'émergence d'une citoyenneté urbaine d'« inclusion » (par opposition à l'exclusion urbaine) en travaillant sur les conditions nécessaires au développement du « sentiment d'appartenance » à une agglomération solidaire.

*

* *

L'urbanisme des « nouvelles valeurs urbaines » doit être un outil pour :

1. organiser les conditions de l'espoir pour ceux que la ville d'aujourd'hui a laissé sur le bord du trottoir,
2. créer les conditions d'un développement durable pour notre société urbaine.

Il n'y a pas de fatalité urbaine négative, il n'y a pas de territoires sans espoirs, il y a une ardente obligation de rentrer dans un « urbanisme global » intégrant toutes les fonctions sociales, économiques, culturelles et historiques.

Edouard de Pengilly
Février 2007